Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2014
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Toutes options

Durée : 4 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **9** pages

DOCUMENT PRINCIPAL :

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, Livre V, Des voyages, 1762

DOCUMENTS ANNEXES :

DOCUMENT 1 : Jean-François BERNARDIN, rapporteur de l'Avis du Conseil économique, social et environnemental sur *La Mobilité des jeunes*, novembre 2011

DOCUMENT 2 : Maïthé LEVASSEUR, *Les voyages forment la jeunesse*…, article publié le 30 Septembre 2008 sur le site québécois Réseau de veille en tourisme, consulté le 4 décembre 2013 http://veilletourisme.ca/2008/09/30/les-voyages-forment-la-jeunesse/

DOCUMENT 3 : PLANTU, Les touristes du Nord dans les pays du Sud, dessin de presse dans *Le Monde*, 1996

DOCUMENT 4 : Christine LEGRAND, Les jeunes n'osent plus se lancer dans le monde, article publié sur le site de *La Croix*, 12 juin 2007

DOCUMENT 5 : Article publié le 29 mars 2013 sur le site *Challenges* dans le Dossier Spécial Stages

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe).

PREMIÈRE PARTIE *(7 points)*

En vous appuyant sur **le document principal** et sur vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

Première question *(2 points)*

L'auteur de ce texte oppose les « livres » au « voyage ». Présentez en les explicitant quatre de ses arguments.

Vous répondrez en 10 lignes environ.

Deuxième question ***(3 points)***

Relevez et reformulez trois éléments qui expliquent ce que signifie pour Jean-Jacques Rousseau « courir les pays ».

Vous répondrez en 15 lignes environ.

Troisième question ***(2 points)***

Caractérisez la manière de « savoir voyager » selon Rousseau, en vous appuyant sur deux éléments précis du texte.

Vous répondrez en 10 lignes environ.

DEUXIÈME PARTIE *(9 points)*

Le Conseil d'administration de votre établissement s'interroge sur la question suivante :

Faut-il rendre le voyage à l'étranger obligatoire pour tous les étudiants ?

En votre qualité de président de l'association des étudiants de votre lycée, vous consultez les adhérents de votre association puis vous écrivez une lettre ouverte de trois pages manuscrites au chef d'établissement pour exprimer l'avis de votre association.

Vous prendrez clairement position sur le sujet en vous appuyant sur des arguments socio-économiques et culturels précis extraits des documents joints en annexes et de vos connaissances personnelles.

Respectez l'anonymat en ne signant pas de votre nom.

DOCUMENT PRINCIPAL

DES VOYAGES

On demande s'il est bon que les jeunes gens voyagent, et l'on dispute* beaucoup là-dessus. Si l'on proposait autrement la question, et qu'on demandât s'il est bon que les hommes aient voyagé, peut-être ne disputerait-on pas tant.

L'abus des livres tue la science. Croyant savoir ce qu'on a lu, on se croit dispensé de l'apprendre. Trop de lecture ne sert qu'à faire de présomptueux ignorants. De tous les siècles de littérature, il n'y en a point où l'on lût tant que dans celui-ci, et point où l'on fût moins savant ; de tous les pays de l'Europe, il n'y en a point où l'on imprime tant d'histoires, de relations de voyages* qu'en France, et point où l'on connaisse moins le génie et les mœurs des autres nations ! Tant de livres nous font négliger le livre du monde ; ou, si nous y lisons encore, chacun s'en tient à son feuillet. Quand le mot *Peut-on être Persan ?** me serait inconnu, je devinerais, à l'entendre dire, qu'il vient du pays où les préjugés nationaux sont le plus en règne, et du sexe qui les propage le plus.

Un Parisien croit connaître les hommes, et ne connaît que les Français ; dans sa ville, toujours pleine d'étrangers, il regarde chaque étranger comme un phénomène extraordinaire qui n'a rien d'égal dans le reste de l'univers. Il faut avoir vu de près les bourgeois de cette grande ville, il faut avoir vécu chez eux, pour croire qu'avec tant d'esprit on puisse être aussi stupide. Ce qu'il y a de bizarre est que chacun d'eux a lu dix fois peut-être la description du pays dont un habitant va si fort l'émerveiller.

C'est trop d'avoir à percer à la fois les préjugés des auteurs et les nôtres pour arriver à la vérité. J'ai passé ma vie à lire des relations de voyages, et je n'en ai jamais trouvé deux qui m'aient donné la même idée du même peuple. En comparant le peu que je pouvais observer avec ce que j'avais lu, j'ai fini par laisser là les voyageurs, et regretter le temps que j'avais donné pour m'instruire à leur lecture, bien convaincu qu'en fait d'observations de toute espèce il ne faut pas lire, il faut voir. Cela serait vrai dans cette occasion, quand tous les voyageurs seraient sincères, qu'ils ne diraient que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils croient, et qu'ils ne déguiseraient la vérité que par les fausses couleurs qu'elle prend à leurs yeux. Que doit-ce être quand il la faut démêler encore à travers leurs mensonges et leur mauvaise foi !

Laissons donc la ressource des livres qu'on vous vante à ceux qui sont faits pour s'en contenter. […]

Je tiens pour maxime* incontestable que quiconque n'a vu qu'un peuple, au lieu de connaître les hommes, ne connaît que les gens avec lesquels il a vécu. Voici donc encore une autre manière de poser la même question des voyages : Suffit-il qu'un homme bien élevé ne connaisse que ses compatriotes, ou s'il lui importe de connaître les hommes en général ? Il ne reste plus ici ni dispute ni doute. Voyez combien la solution d'une question difficile dépend quelquefois de la manière de la poser.

Mais, pour étudier les hommes, faut-il parcourir la terre entière ? Faut-il aller au Japon observer les Européens ? Pour connaître l'espèce, faut-il connaître tous les individus ? Non ; il y a des hommes qui se ressemblent si fort, que ce n'est pas la peine de les étudier séparément. Qui a vu dix Français les a vus tous. Quoiqu'on n'en puisse pas dire autant des Anglais et de quelques autres peuples, il est pourtant certain que chaque nation a son caractère propre et spécifique, qui se tire par induction*, non de l'observation d'un seul de ses membres, mais de plusieurs. Celui qui a comparé dix peuples connaît les hommes, comme celui qui a vu dix Français connaît les Français.

DOCUMENT PRINCIPAL (suite et fin)

Il ne suffit pas pour s'instruire de courir les pays ; il faut savoir voyager. Pour observer il faut avoir des yeux, et les tourner vers l'objet qu'on veut connaître. Il y a beaucoup de gens que les voyages instruisent encore moins que les livres, parce qu'ils ignorent l'art de penser, que, dans la lecture, leur esprit est au moins guidé par l'auteur, et que, dans leurs voyages, ils ne savent rien voir d'eux-mêmes. D'autres ne s'instruisent point, parce qu'ils ne veulent pas s'instruire. Leur objet est si différent que celui-là ne les frappe guère ; c'est grand hasard si l'on voit exactement ce que l'on ne se soucie point de regarder. De tous les peuples du monde, le Français est celui qui voyage le plus ; mais, plein de ses usages*, il confond tout ce qui n'y ressemble pas. Il y a des Français dans tous les coins du monde. Il n'y a point de pays où l'on trouve plus de gens qui aient voyagé qu'on n'en trouve en France. Avec cela pourtant, de tous les peuples de l'Europe, celui qui en voit le plus les connaît le moins.

[…]

Comme les peuples les moins cultivés sont généralement les plus sages, ceux qui voyagent le moins voyagent le mieux ; parce qu'étant moins avancés que nous dans nos recherches frivoles, et moins occupés des objets de notre vaine curiosité, ils donnent toute leur attention à ce qui est véritablement utile. Je ne connais guère que les Espagnols qui voyagent de cette manière. Tandis qu'un Français court chez les artistes d'un pays, qu'un Anglais en fait dessiner quelque antique, et qu'un Allemand porte son album chez tous les savants, l'Espagnol étudie en silence le gouvernement, les mœurs, la police, et il est le seul des quatre qui, de retour chez lui, rapporte de ce qu'il a vu quelque remarque utile à son pays.

Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, 1762

* « disputer » : discuter, converser
* « relations de voyages » : récits de voyages
* « *Peut-on être Persan ?* » : référence à l'ouvrage de Montesquieu, *Les Lettres Persanes*, 1721. Personne étrangère qui porte un regard neuf sur les coutumes du pays (la France)
* « maxime » : La maxime se caractérise par sa visée moraliste, par laquelle l'auteur jette un regard critique sur le monde, sans prétendre pouvoir le changer
* « induction » : démarche intellectuelle qui consiste à déduire des lois par généralisation des observations
* « usages » : normes et valeurs communément répandues dans une société

DOCUMENT 1

La mobilité des jeunes

[…]

Les freins à la mobilité sont très nombreux (administratifs, financiers, liés aux infrastructures ou socioculturels). Ils méritent d'être mieux appréhendés pour pouvoir être levés.

C'est d'autant plus important que plus la capacité à être mobile d'un individu est développée tôt, plus elle sera fructueuse. Une politique menée dès l'école est capitale pour « donner le goût » de la mobilité.
Jeunes, parents, communauté éducative, entreprises, pouvoirs publics nationaux et européens, tous doivent se mobiliser pour réfléchir aux conditions d'une mobilité qui serait une possibilité offerte à chacun et non une exception.

[…]

Les freins à la mobilité

Les freins matériels sont à l'évidence à l'origine de situations inégales puisque liées à la situation financière des jeunes et au soutien que peut leur apporter leur famille. Ils sont parfois amplifiés par la réticence de certaines familles à laisser partir leurs enfants, avant l'obtention de leur diplôme.

Le niveau de revenus de la famille est évidemment décisif même s'il peut parfois être contrebalancé par la conviction que cet investissement peut s'avérer essentiel pour l'avenir professionnel du jeune. Mais beaucoup de familles ne peuvent surmonter cet obstacle. Quant aux mobilités ne relevant pas d'un contrat de travail, hors cadre scolaire et professionnel, et qui n'ouvrent pas droit à indemnisation du chômage, elles sont parfois récusées par les familles si elles sont trop longues.

Le logement est le principal poste de dépenses en cas de mobilité. Il est particulièrement prégnant pour les jeunes en formation, tant en France qu'à l'étranger.

[…]

Par ailleurs, certains sociologues et géographes et notamment Vincent Kaufman ont développé le concept de « motilité » qui appréhende la mobilité comme une compétence à acquérir par le jeune. La « motilité » sous-tend la maîtrise de compétences psychiques et physiques. La motilité est donc « la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible et en fait usage pour développer des projets ». C'est alors une phase nécessaire pour s'approprier l'espace et donc les déplacements.

Il ne faut pas négliger l'importance du réseau de relations qu'entretiennent la famille mais aussi certains établissements de formations qui peuvent faciliter le parcours du jeune (Bouhmadi et Lemistre, 2006).

On le sait, la lecture, les concerts, la visite de musées sont autant de voyages imaginaires que de sources de voyages réels futurs. La mise à disposition de ces possibilités est évidemment corrélée au milieu socioculturel de la famille. Lorsque les parents bénéficient d'un réseau familial, amical ou un travail à l'étranger, il n'est pas rare que le jeune profite de ce réseau lors de son cursus ou de stages. Enfin, le niveau de diplômes des parents est gage de la réussite de l'enfant et constitue un élément favorable à la mobilité.

[…]

Extraits de l'Avis du Conseil économique, social et environnemental sur La ***Mobilité des jeunes***, présenté le 9 Novembre 2011 par Jean-François Bernardin

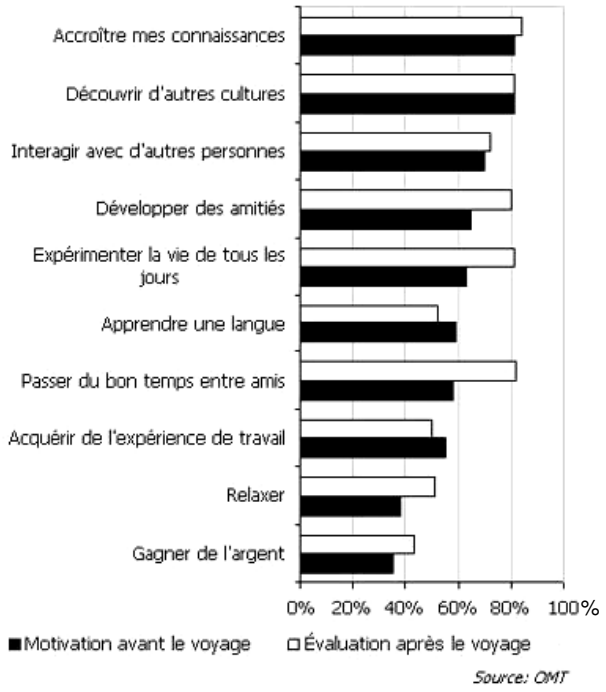
DOCUMENT 2

Les voyages forment la jeunesse

[…]

En comparant les motivations des voyageurs avant leur départ avec ce qu'ils ont l'impression d'avoir accompli au cours de leur périple, on constate de façon évidente que la plupart de leurs aspirations ont été réalisées ou même surpassées (graphique 2)[1].

Graphique 2
Les motivations avant le voyage et leur évaluation au retour, 2005
(% de «très important» et «important»)



Quels bénéfices en retirent-ils?

Outre l'atteinte des objectifs de départ, les jeunes voyageurs retirent d'autres bénéfices de leur voyage :

- le développement d'une soif de voyager à nouveau (81 %) ;
- l'ouverture de leurs horizons (74 %) et de leur esprit (72 %) ;
- une plus grande flexibilité (71 %) ;
- une plus grande confiance (70 %) ;
- une meilleure tolérance (62 %).

De plus, 29 % des jeunes considèrent être devenus une nouvelle personne à leur retour de voyage. Ils surmontent plusieurs défis personnels et professionnels qui varient en fonction de leurs origines, mais qui leur donnent un sentiment d'accomplissement.

Le contact avec la population locale est un élément essentiel à la découverte d'une culture et à la connaissance d'une destination. Une proportion de 71 % des répondants a eu un niveau de contact régulier ou élevé avec la population locale, 74 % avec les collègues de travail et 64 % avec d'autres voyageurs.

http://veilletourisme.ca/2008/09/30/les-voyages-forment-la-jeunesse/

[1] Données issues d'un sondage réalisé par l'Organisation Mondiale du Tourisme en 2008 sur un échantillon représentatif des jeunes voyageurs dans le monde.

DOCUMENT 3

Les touristes du Nord dans les pays du Sud



Dessin de presse de PLANTU, *Le Monde*, 1996.

DOCUMENT 4

Les jeunes n'osent plus se lancer dans le monde

[…]

« Notre société développe un tel discours sécuritaire que peu osent se lancer sur les routes ou dans des voyages lointains, observe le sociologue. Beaucoup voyagent aujourd'hui par Internet dans des mondes virtuels. Et leurs nouvelles frontières, c'est beaucoup plus la ville et le loisir urbain. »

Quel que soit leur milieu social, les jeunes sont aussi plus attachés à leur confort. Partir avec un sac à dos et dormir à la belle étoile est devenu plus difficile. Jean-Didier Urbain, anthropologue et auteur de livres sur les voyages[2], fait un constat similaire.

« La courbe de départ des jeunes qui grimpait depuis les années 1950 a tendance, depuis 1975, à se stabiliser, ce qui correspond un peu à la fin de la génération routard, dit-il. On ne va plus se lancer à corps perdu dans le monde, car on a peur d'un monde considéré comme dangereux. Il y a certes des raisons objectives à ce phénomène : les réalités économiques, sociales et politiques ont changé. Mais il y a aussi une part de subjectivité : on peut désormais avoir des informations détaillées sur tout, ce qui entretient une certaine angoisse à partir. »

« Cette angoisse va de pair avec un très grand désir de réassurance, poursuit-il. Les moyens d'anticipation (calculateurs d'itinéraires, GPS portables) se multiplient : on visualise les lieux avant de partir ; on anticipe de plus en plus les dangers, y compris quand il n'y en a pas. » L'époque où on appelait ses parents en PCV une fois tous les quinze jours est ainsi bien révolue. On ne part plus aujourd'hui sans téléphone portable. « Or, qu'est-ce qu'il reste de l'expérience du désert quand on part avec un téléphone dans sa poche ? Ou qu'on se précipite régulièrement dans un cybercafé pour y dépouiller ses mails ? », s'interroge Jean-Didier Urbain.

[…]

Christine LEGRAND,

La croix, 12 Juin 2007

http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/Dossiers/Education-et-Valeurs/Loisirs-Culture-Conso/Les-voyages-forment-la-jeunesse-_NP_-2007-06-12-523337

[1] *L'Idiot du voyage* , Éd. Payot, 500 p. et *Secrets de voyage* , Éd. Payot, 444 p.

DOCUMENT 5

Les voyages forment la jeunesse

Les étudiants français sont de plus en plus nombreux à effectuer un stage à l'étranger.

« Ceux qui se sont plongés dans la culture d'un autre pays sont valorisés aux yeux des recruteurs », constate Rose-Marie Ponsot, vice-présidente de Syntec Recrutement, qui fédère 150 cabinets de recrutement. Les étudiants sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à vouloir partir. Au sein du programme Erasmus, leur nombre a augmenté de 26 % entre 2008 et 2010. Intérêt majeur : « Une valeur ajoutée certaine sur un CV, ne serait-ce que pour la maîtrise de la langue. » Bruxelles a lancé une grande campagne de promotion des stages à l'étranger, baptisée « We Mean Business » (we-mean-business.europa.eu), dans le cadre des programmes Erasmus[3] et Leonardo, pour sensibiliser les entreprises aux stagiaires étrangers.

Car le passage par l'étranger relève plus ou moins de l'évidence. « En école de commerce, tous les élèves se frottent à l'international, constate Marie-Rose Ponsot. C'est moins vrai pour les ingénieurs. Quant aux étudiants des universités, ils restent peu nombreux à partir. » A l'Essec, par exemple, 84 % des étudiants font le voyage. Bien plus que dans les écoles d'ingénieurs. « Les ingénieurs français qui ont fait un stage hors de nos frontières ne sont pas légion, confirme Christiane Flamant, responsable du recrutement et de la mobilité à Areva France. Ce n'est pas obligatoire dans un cursus, mais un parcours à l'étranger est plus riche. » Ainsi, à l'Insa Lyon, seuls 30 à 40 % des élèves effectuent un stage hors des frontières. « Nous les incitons à partir, explique pourtant Eric Maurin comme, le directeur de l'école. Mais nous ne voulons pas les forcer. Nous préférons qu'ils construisent eux-mêmes leur projet professionnel. »

Justine Fassion, en master 2 de droit international à Sciences-Po, ex-stagiaire à l'Ambassade de France à Kuala Lumpur.

« Je voulais vivre une aventure humaine et culturelle. C'était un peu le parcours du combattant pour tout organiser, mais l'expérience est géniale. Et c'est sur cette expérience que les recruteurs me questionnent toujours lors des entretiens. »

[…]

Reste à tirer un véritable avantage de cette expérience. « Le premier critère que va regarder le recruteur, c'est la durée du stage, note Rose-Marie Ponsot. A partir de six mois, c'est une vraie expérience à l'étranger. » Autre impératif, la nature du travail doit être enrichissante. « Le stage ne doit pas être un prétexte à l'exotisme, mais l'occasion de découvrir un métier et de regarder ce qui se passe ailleurs », prévient Françoise Rey, à l'Essec. Et le gain n'est pas que professionnel. « C'est aussi une façon d'expérimenter la vie différemment. »

Article publié le 209 mars 2913 sur le site Challenges dans le Dossier Spécial Stages

http://www.challenges.fr/special-stages/20130319.CHA7343/les-voyages-forment-la-jeunesse.html

[3] Erasmus (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*) est le nom donné au programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Leonardo est un programme similaire pour l'enseignement et la formation professionnelle.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.